

## Visio solution : les clauses sensibles de la donation-partage

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public Concerné :

---

Notaire et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les clauses susceptibles de poser des problèmes dans les donations-partages
- Anticiper les difficultés par une bonne rédaction de ces clauses
- Adapter les clauses aux situations rencontrées

### Contenu :

---

#### Clauses communes à toutes les donations mais particulièrement sensibles dans les donations-partages

- Retour conventionnel
- 924-4 du code civil
- Donation en démembrement de propriété

#### Clauses spécifiques aux donations-partages

- Donation et droits indivis
- Réincorporation de donations précédentes
- Stipulation de soultes

#### Difficultés particulières des clauses dans les donations-

## partages transgénérationnelles

- Usufruit successif
- Réincorporation de donations précédentes et "glissement" de souche

## Prérequis :

---

Bonnes connaissances générales en droit des successions

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 3h 30 (2h + 1h30).

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

La seconde session de formation, quelques jours après la première, permet de répondre aux questions posées dans l'intervalle par les stagiaires.

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emergement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation